

« L'éco'lier »

Proposition de fiche projet pour PCDR Attert – projet intégré sur Tontelange

1. Contexte

Quelques constats de départ :

- Tontelange, on l'aime et le trouve beau, parce que c'est un village qui a conservé de-ci de-là son *patrimoine bâti*, ses belles granges qu'on remet en valeur lors de notre fête. Mais aussi car il conserve, pour le moment, bons nombres *d'espaces verts*, qui le ponctuent et l'aèrent. On trouve encore de belles variétés de fruitiers. Mais pour combien de temps ? Dans mes échanges inter-villageois, je m'aperçois que beaucoup, jeunes et moins jeunes, sont sensibles à la disparition des vergers et cherchent à les préserver. On cherche à sauver une parcelle, se renseigne sur le prix et... aïe, c'est un terrain à bâtir. Hors de prix dans la vallée ! Qui va mettre le prix pour y faire pousser pommes et carottes ? Pour un particulier, c'est difficilement pensable.
- En province de Luxembourg, un senior sur dix ne voit au mieux qu'une seule personne par semaine (chiffres 2012 issus de la Croix-Rouge) ! Et dans nos villages aussi, cet *isolement* est une réalité. Pourtant, ces personnes ont des trésors à partager. Il convient juste de ne pas les oublier et d'avoir le projet qui va les (re)mobiliser. Ils seront de plus en plus nombreux dans la décennie à venir et ils se cherchent une nouvelle place, une nouvelle inscription dans leur communauté de vie, à recréer elle aussi.
- Autrefois, les villages se composaient de fermettes en activité, avec des zones de pâturage à proximité. Ces prairies imposaient naturellement des zones de respiration, des espaces ouverts, qui permettaient au patrimoine bâti de s'exprimer pleinement. Cela constituait également un refuge de vie pour une grande variété de plantes et d'animaux. Mais *murs en pierres sèches, fruitiers anciens, prairies fleuries disparaissent* peu à peu.
- L'école est un lieu d'insertion sociale privilégié dans un village. Pour les parents et enfants, c'est évident, mais pas seulement ! L'année scolaire à venir (2013-2014), les enseignantes du village auront la chance de jouir d'un nouveau bâtiment fonctionnel pour donner cours, faire du sport, présenter des spectacles avec petits et grands. Pourtant une menace plane toujours sur toute école : la baisse de natalité. Comment attirer de nouveaux enfants ? Pourquoi pas avec un projet pédagogique innovant et un cadre scolaire attrayant ? Précisons aussi que l'école n'aura plus d'espace vert pour se défouler... Et la dernière vue verdoyante perceptible depuis la cours risque un jour de se transformer elle aussi en habitation... Dans quel environnement souhaite-t-on les voir évoluer ?

Alors vient l'idée d'un projet s'inscrivant dans une dynamique de développement durable en zone rurale:

2. Le projet

*« Rêve de grandes choses,
cela te permettra d'en faire au moins de toutes petites. »*

2.1 Idée de départ

Réinvestir un espace vert et ouvert au village – un projet de coopération transgénérationnelle qui mettrait en contact personnes âgées - pleines d'expérience et de savoirs dans le domaine du jardinage – élèves de primaires, dans le cadre d'un projet de classe et d'école – et toutes autres personnes du village désireuses de cultiver et entretenir en commun, désireuses de sortir du « chacun chez soi ». Certains diront que ce type de jardin, « c'est pour la ville ». Pourtant dans les villages aussi, l'individu cherche à partager : partager un travail pénible et partager le plaisir de la récolte ou simplement la beauté d'un environnement soigné, dont tout le monde va bénéficier. Tontegrange est si apprécié dans le village parce qu'on vit quelque chose **ensemble**. Alors pourquoi ne pas prolonger cet investissement durant l'année autour d'un projet concret et quotidien?

2.2 Terminologie

« L'éco'lier »

L'écolier fait référence à l'investissement de l'école et des enfants comme acteurs du projet. L'objectif de sensibiliser la (les) nouvelle(s) génération(s) à l'environnement, à la consommation locale et durable.

Eco : comme lieu contribuant au **réseau écologique** à redévelopper au cœur des villages mais aussi au sens d'un lieu favorisant l'éveil à l'éco-citoyenneté (aussi auprès des adultes !).

Lier : car lieu favorisant une nouvelle dynamique à créer dans le village, un espace favorisant le lien social entre habitants : jeunes et personnes âgées ou isolées, néo-ruraux et habitants originaires du village, tous niveau social confondu. Un lieu de rencontre.

Où ? Le terrain le plus pertinent : en face de l'école (zone à bâtir mais pas lotis, 2 parcelles), le long du ruisseau (situé en zone P). Une des propriétaires contactée n'est pas opposée au projet. Le terrain n'est pas à vendre directement mais elle ne ferme pas la porte. (Vente au prix du marché dans la vallée).

Autres terrains à proximité de l'école : les terrains le long du ruisseau, moins intéressants du point de vue des objectifs poursuivis, mais sans doute plus accessibles au niveau du prix (situé à gauche et à droite de la servitude).



2.3 Les objectifs poursuivis :

Ce projet jardin pourrait rejoindre de nombreux objectifs cités dans le cadre des GT PCDR.

→ Au niveau environnemental :

- Création d'espaces favorisant la biodiversité au cœur d'un village : plantation de haies, de fruitiers (+préservation des espèces présentes), aménagement de zones refuges, installation d'hôtels à insectes sauvages, aménagement d'un pré fleuri et plantes mellifères...
- La Commune est dans le plan Maya et différentes personnes du village se forment en apiculture. L'installation d'une ruche témoin – pourrait-être valorisée dans les actions communales ;
- Possibilité de sensibiliser le grand public à l'importance de l'abandon de l'utilisation des pesticides dans l'entretien de leurs espaces verts et jardins. Possibilité de panneaux didactiques ;
- Gestion différenciée des espaces verts ;
- Création et sensibilisation des classes de primaires par ce projet qui les rendra acteurs ;
- Transmission de savoirs « des anciens » et possibilité de créer un recueil de pratiques et de recettes;



→ Au niveau du patrimoine et de l'aménagement du territoire :

- Garder des espaces ouverts au cœur d'un village permettant que l'architecture existante ne soit pas étouffée (notamment le patrimoine bâti ancien); Préservons le caractère rural de la Vallée !
- Si possibilité de créer ce projet sur le terrain faisant face à l'école, cela permet de maintenir une ouverture de la cour vers l'extérieur. L'environnement d'une école à son importance et devrait être pris en compte dans les travaux de réflexions. Veillons à ce qu'elle ne soit pas emmurée de tous côtés.

→ Au niveau social et pédagogique :

Possibilité d'un projet fédérateur de liens sociaux

- Projet transgénérationnel impliquant seniors –école – personne isolée – mamans au foyer ou travaillant à temps partiel, ... ;
- Apprendre en s'amusant et en se confrontant à la réalité de terrain ;
- Parce que l'on respecte ce que l'on connaît, c'est essentiel de garder un



espace herbagé à disposition des élèves...

- La thématique des jardins est facilement intégrable au programme scolaire – tous niveaux confondus – et aux diverses matières à aborder ;
- création d'activités « séniors » gratuites dans la vallée ;
- Sortir du « chacun chez soi » pour créer des moments de gestions communes. Peines partagées, plaisirs aussi (repas collectifs une fois l'an à base des récoltes, utilisation de certaines récoltes dans le cadre scolaire : une collation du verger en saison, soupe à l'oignon pour le marché de Noël, avec les récoltes de PdT et Oignons, ...) ;
- Échange de savoirs et de biens (échange de graines, ...)
- De même qu'une zone de « jeux-nature » pour les enfants et des bancs, invitant à la rencontre. Pour une école, l'occasion d'éveiller les enfants via leurs 5 sens et de stimuler leur psychomotricité.



→ Au niveau culturel:

- L'idée de créer un « auditoire vert » en arc de cercle pour y conter légendes et nouvelles peut être intégrée dans les plans de cet espace. Ce point s'inscrivant dans la pérennisation du projet Tontegrange, lui aussi fédérateur de lien social depuis 11 ans dans le village.

2.4 Les aménagements imaginés

Précisons avant tout que toutes ces réalisations se feraient sur les 10 prochaines années, au fur et à mesure des subventions accordées et obtenues via divers appels à projet (v. plus loin).



- Préserver les fruitiers sains (identifiés grâce à l'expertise du PNVA) pour favoriser la faune encore présente (insectes pollinisateurs, chouette chevêche, ...)

- Au minimum 4 carrés de potager (avec par exemple : plante aromatique (1^{er} degré), fleurs mellifères (maternelles), cucurbitacées et PDT (tous), légumes variés choisis par les élèves du 2nd) + éventuellement 1 carré villageois.
- Bancs en bois – tronc, autour du potager – tabourets « champignons » en bois (souches récupérées) et décorés par les élèves.
- Un mini-amphithéâtre vert (sur base gabions et planchettes en bois sur le dessus pour meilleure assise) sous les arbres fruitiers, pour espace contes et légendes lors de Tontegrange.
- Un aménagement jeux durables et vivants, différent des plaines de jeux traditionnelles : cabane en saule vivant, mini labyrinthe en carré réalisé avec buissons, parcours avec plots en bois verticaux, une parcelle tondu pour activité ballon, ... et autres à créer avec le village et l'école au grès de l'imaginaire collectif (pourquoi pas une bande en poussier pour jouer à la pétanque le dimanche lors d'un apéro villageois ;-).
- Un espace couvert/ouverte-BBQ et une table (pour Tontegrange et repas villageois, pic-nic et pour transformation des récoltes)



- Bande de pré fleuri sur les abords et clôture en bois (cfr. image). (les possibilités au niveau environnementale et pédagogique sont encore très nombreuses... on pourrait aussi imaginer le creusement d'une mare en contrebas, sur le ruisseau, permettant le retour de batraciens au centre du village ; une « ruchette école » pour aborder le rôle de l'abeille dans notre environnement ; ...)

3. Acteurs déjà sondés et mobilisables autour du projet

- Cercle Culture et Loisirs Tontelange
- Direction et enseignantes le de l'implantation scolaire du village
- Les quelques personnes âgées à qui nous avons parlé du projet étaient enthousiastes
- Le PNVA comme conseiller sur les fruitiers (et acquisition de plans de haie et graines pré fleuri) ou sur les chantiers participatifs (terre-argile et chaux – cfr. Dernier journal

du Parc - pour l'espace-couvert ouvert BBQ), et éventuellement, si cela peut s'intégrer dans un de leurs futurs projets, par la création de panneaux didactiques, ...

- CRIE Anlier comme formateur sur divers points (éco-construction – plantes sauvages comestibles, Formation ErE pour enseignantes...), ainsi que « vent d'ouest » pour la cabane en saule : toutefois ces 2 formateurs sont à financer.
- Ecole de Vaux-sur-Sûre (qui est dans un projet jardin scolaire) pour échanger sur leurs expériences actuelles et partager les outils pédagogiques entre enseignantes.
- Et nous l'espérons, la commune (plan Maya, PCDN, ...), la FRW et la RW dans le cadre du nouveau PCDR.

4. Sources de financements envisagées

- PCDR et commune pour le financement du terrain.
- Une part modeste de l'ASBL CCL du village (petits aménagements).
- Divers appels à projets :
Citons ceux en cours et à introduire rapidement :
 - fondation Roi Baudoin « vis mon village » possibilité de 5000€ - échéance dépôt dossier : 12-09-13
 - « Bien vieillir en province du Luxembourg » pour le 30/08/2013 – Province de Luxembourg : 10.000€ -
 - « Semaine de l'arbre » pour le 30 juin 2013 – plantations et aménagements d'espaces publics – 1.250€

À venir :

- Chez Ethias ?
- BiodiBap 2014(Biodiversité et bâtiments publics)
- Sentier.be pour aménagement didactique
- Godefroid du développement durable et du social 2015 pour l'aspect communication, reconnaissance et appel aux dons (candidature pour mai 2015)
- La Commune dans l'intervention de certains frais d'entretien (au même titre que sur les autres implantations scolaires, avec la différence qu'ici, le projet va se construire directement dans une logique de gestion différenciée, qui sera obligatoire à l'horizon 2018 ; et donc moins de frais de tontes, pas d'utilisation de pesticide/herbicide, ...)

Rem : Mais aussi récupération et « moyen du bord » (troncs, palettes, ...) dons et échanges (graines, outils, greffons, souches via forestiers locaux, ...)

5. Calendrier de réalisation

Si le projet est approuvé ce 10 juin à le CLDR, l'appel à projet « vis mon village » peut déjà être introduit, car il ne stipule pas de date durant laquelle le financement doit être consommé (inutile donc d'attendre l'approbation de la RW pour faire une demande de subvention en parallèle ???)

L'Aval du PCDR par la RW avant les élections 2014 étant visé par le collège communal d'Attert, ce projet, s'il obtient un financement dans ce cadre, pourrait démarrer concrètement en **septembre 2014**, avec le démarrage d'une nouvelle année scolaire.

L'obstacle majeur identifié, et bloquant tout déploiement de nouveaux projets tangibles sur le village, étant l'acquisition du terrain. L'enthousiasme des gens est la clef de la réussite d'un projet et il est bien présent dans ce cas-ci, auprès des différents acteurs clefs sondés. Il ne nous manque donc plus qu'une volonté politique pour nous aider à faire germer la graine...

Quand tout sera construit, il sera trop tard pour réagir !

Merci pour votre lecture.

Pour la rédaction : Laetitia Stilmant – Tontalange

Crédit photos : Christine Leclercq.